



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CA DU MERCREDI 5 octobre 2022

La réunion se déroule à 18h au siège du GACP.

Membres présents : MM Christophe Chouraki, Régis Laval, Bernard Paoli, Loïc Doudet , Yves Suglia , , Philippe Bourges, Jo Lombino, Guillaume Manfredi

Membres excusés : MM , Théophile Henry, Richard Mouton, Yvan Cros, André Marzullo, Jean Louis Morales

Ordre du jour :

- 1) Accueil de Mme Festa (fille de M. Masson)
- 2) Info sur la dernière réunion du Groupement
- 3) Info sur la tenue de la prochaine commission d'attribution et sur l'élection des conseillers portuaires
- 4) Achats divers (échelle, matériels de cuisine, vérins)
- 5) Achat des nouvelles bragues (indispensable-→ sécurité)
- 6) Organisation du concours de pêche
- 7) Point compta à la suite du paiement de l'amodiation
- 8) Questions diverses

- 1) Mme Festa, fille d'Henri Masson décédé, est venue nous présenter son projet d'achat en remplacement de la barque Dorade. Ce projet n'a pu se concrétiser. Christophe l'informe qu'avant tout achat, la succession avec mention de la barque doit est terminée.
- 2) *Les cuves de rétention des eaux usées de carénage construites en 2021 au sein des 4 clubs nautiques qui n'ont pas fait l'objet de la rénovation de 2013, ne sont pas efficaces à 100%. Un réglage doit être effectué. * Les attestions de stages grutier sont délivrées. * Le Groupement envisage d'organiser une grande manifestation telle que le nettoyage du Vieux Port.
- 3) À la suite d'une réorganisation des services au sein de la Métropole, il n'y aura aucune commission d'attribution de poste à flot avant janvier 2023. Christophe a demandé, via le Groupement, que les PLD de plus d'un an soit acceptés en tant que sociétaire sans attendre une éventuelle commission. Sont concernés : M. Nêmes, Mme Omeir et Mme Douida.
- 4) *L'achat de l'échelle de l'estacade est finalisé. Après débat, le CA décide d'acheter du matériel d'occasion par l'intermédiaire de Mme Marsicano. En complément de ce matériel, Christophe se charge de demander un devis pour une moulinette à Métro. * Régis se charge de l'achat des vérins des placards de rangement situés sur l'estacade.
- 5) Les bragues ainsi que les chaines du palonnier doivent être changées. Un devis doit être demandé à DMI France la force du levage, 160 chemin de la Madrague Ville.



GROUPE AMICAL des CANOTIERS PHOCEENS

Face au 34 Quai du Port
13002 MARSEILLE

- 6) Régis se charge d'aller acheter les appâts offerts aux participants. Après débat, et compte tenu des nombreux reports du concours de pêche dus à une météo défavorable, le CA décide d'annuler la soupe de poissons. Un autre concours de pêche avec soupe de poissons sera organisé au printemps 2023.
- 7) Loïc fait un point sur la trésorerie après le paiement de l'amodiation.
- 8) Régis propose que le GACP organise par le truchement du Groupement, une journée « rade propre » consistant à ramasser les débris qui flottent avec l'aide de nos bateaux.

La date du prochain CA est fixée au Mercredi 2 novembre à 18 h.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20 h.

Le Président

C. CHOURAKI

Le Secrétaire Général

B. Paoli